

Actus

CONFINEMENT
N°2-Avril 2020

Pays Voironnais

Bilieu,
Charancieu,
Charavines,
Charnècles,
Chirens,
Coublevie,
La Buisse,
La Murette,
La Sure en Chartreuse,
Les Villages du Lac de Paladru,
Massieu,
Merlas,
Moirans,
Montferrat,
Réaumont,
Rives,
Tullins,
Saint-Aupre,
Saint-Blaise du Buis,
Saint-Bueil,
Saint-Cassien,
Saint-Étienne de Crossey,
Saint-Geoire en Valdaine,
Saint-Jean de Moirans,
Saint-Nicolas de Macherin,
Saint-Sulpice des Rivoires,
Velanne,
Volron,
Vossat,
Voreppe,
Vuorey



**Encore
merci!**

Les SERVICES
& ACTUS

■ Infos & contacts



Jean-Paul BRET

Président de la Communauté d'agglomération
du Pays Voironnais

Chers habitantes et habitants du Pays Voironnais,

Vous trouverez dans cette lettre d'information un recensement des services de la collectivité maintenus dans le cadre de la continuité de service que nous souhaitons assurer. En effet, malgré la période de confinement que nous vivons, je tenais à vous assurer que les services de notre collectivité continuent à œuvrer chaque jour pour le maintien de nos services publics. Sachez que le Pays Voironnais met tout en œuvre pour maintenir ses missions essentielles et de première nécessité.

Je vous souhaite, à vous et à vos proches, de vous porter le mieux possible en cette période difficile.



SOLIDAIRES

→ Chaque jour les agents du Pays Voironnais se mobilisent pour les habitants du territoire en aidant les personnes âgées, collectant les déchets, approvisionnant en eau potable...

→ Dès le début du confinement, le Pays Voironnais s'est adapté à cette situation inédite afin d'assurer la continuité du service public, notamment en mettant en place le télétravail pour la majeure partie des postes administratifs, moins visibles du grand public mais tout aussi indispensables.

RESPONSABLES

→ Assurer la continuité de service est la priorité qui guide le Pays Voironnais dans la gestion de cette crise. Pour que la Communauté puisse mener à bien ses missions même si le confinement dure, elle a du mettre en place de nombreuses actions pour préserver la santé de ses agents de terrain: double équipe pour se relayer en cas d'arrêts maladie, désinfection des véhicules, modification des process pour éviter les contacts entre collègues...

> Rester chez soi, la meilleure des protections pour soi et pour les autres

TOUS AGIR !



→ Si la plus solidaire des actions consiste à rester chez vous, pour vos achats alimentaires, vous pouvez aussi soutenir les commerçants et les producteurs locaux.

Pour en savoir plus et accéder à une liste régulièrement mise à jour, rendez-vous :

→ sur www.paysvoironnais.info

Onglet rose en haut à droite : « Je suis habitant »

LE tri se simplifie! MAIS PAS AUJOURD'HUI!

→ En raison de la situation sanitaire actuelle, la modification des consignes de tri prévue pour le 1^{er} juin est reportée à l'automne. En attendant, les gestes de tri, les fréquences et jours de collecte restent les mêmes; vous conservez aussi votre poubelle bleue.

Nous vous tiendrons informés

→ sur www.paysvoironnais.com

Pays Voironnais officiel

→ D'ici quelques semaines vous pourrez aussi télécharger vos nouveaux calendriers de collecte en ligne! En attendant, les calendriers actuels restent valides.

STOP LINGETTES !

→ Parfois utilisées à la place du papier toilette, les lingettes, contrairement à ce qui est indiqué sur les emballages, ne sont pas biodégradables et ne doivent absolument pas être jetées dans les toilettes sous peine de provoquer d'importants bouchons dans les canalisations et autant d'interventions exposant les agents du service eau-assainissement. En effet, le Covid-19 reste actif dans les eaux usées pendant plusieurs jours. Alors si vous utilisez ces lingettes, ayez le réflexe poubelle grise!



Le Covid-19 ne peut pas être transmis par l'eau potable.
Les traitements utilisés pour désinfecter l'eau suppriment tous les virus qui pourraient être présents dans l'eau.

Pendant cette période critique, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais s'organise chaque jour pour assurer la continuité des services essentiels à votre quotidien.

Si les accueils au public sont fermés afin de protéger les usagers et les agents, les services du Pays Voironnais restent joignables par mail et/ou par téléphone.

EAU-ASSAINISSEMENT

04 76 67 60 10

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

contact-eau@paysvoironnais.com ou contact-assainissement@paysvoironnais.com

Par courrier :
Pays Voironnais
40, rue Mainssieux - CS 80363
38516 Voiron cedex

Pour toute urgence en dehors de ces horaires, vous pouvez contacter un agent d'astreinte 24h/24 et 7j/7 au **04 76 67 60 20**.

Seules les demandes de mise en service, ainsi que les urgences en eau et en assainissement seront traitées.

Les rendez-vous de mises hors service ne pourront pas être assurés: nous vous invitons à prendre une photo de votre compteur le jour de votre départ, et à nous la transmettre par mail pour traitement ultérieur. Les rendez-vous de contrôle en assainissement (collectif et autonome) sont annulés.

ÉNERGIE ENVIRONNEMENT

→ Pour plus d'informations sur les aides et les subventions énergie :

www.paysvoironnais.com

→ Pour toutes questions spécifiques : frederique.gross@paysvoironnais.com

Les dossiers de subvention continuent d'être instruits et les aides versées.

DÉCHETS

0 800 508 892

De 8h à 12h et de 14h à 16h

dechetsEndirect@paysvoironnais.com

Collecte

Le service de collecte fonctionne quasiment normalement à ce jour mais avec un effectif réduit. **Pour éviter tout risque de contamination, merci de jeter vos mouchoirs, gants, masques, bandeaux et supports de nettoyage de surface dans un sac-poubelle dédié. Le fermer et le placer dans un second sac. Conserver le double sac bien fermé 24h avant de le jeter dans la poubelle grise.**

Déchèteries

Toutes les déchèteries sont fermées. Ce motif de déplacement ne fait pas partie des sorties dérogatoires. Jusqu'à leur réouverture, nous vous demandons de bien vouloir stocker chez vous vos encombrants ou déchets verts.

→ Pour ces derniers de faible volume, le plus simple serait de les composter ou les utiliser en paillage au pied de vos plantations.

→ Pour les plus volumineux, merci d'attendre la réouverture des déchèteries, de ne pas les brûler à l'air libre car cela dégage des particules nocives et est possible d'une **amende de 450€**.

Merci de ne pas les déposer non plus dans la nature ou devant les déchèteries car ils seraient assimilés à des dépôts sauvages, vous faisant encourir une amende pouvant aller jusqu'à **15 000€**.

→ Infos +

www.paysvoironnais.com

Rubrique réduire ses déchets

ACCUEIL GÉNÉRAL DU PAYS VOIRONNAIS

04 76 93 17 71

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

info@paysvoironnais.com



MOBILITÉS

04 76 05 03 47

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

transport@paysvoironnais.com

Les lignes régulières fonctionnent, pour répondre aux déplacements essentiels, sur réservation auprès de l'**Agence Mobilité, fermée, mais joignable par téléphone ou mail**. Un service de transport dédié au personnel soignant est mis en œuvre.

Suivre l'info du réseau en temps réel ?

Inscrivez-vous gratuitement à l'alerte SMS

→ sur : www.paysvoironnais.com
Rubrique Transport, Perturbations

CULTURE TOURISME



Bibliothèques

www.biblio-paysvoironnais.fr

lecture.publique@paysvoironnais.com

→ Pour un problème technique : sic.bib@paysvoironnais.com

Les 19 bibliothèques sont fermées mais le service est accessible en ligne.

→ **Le +** Abonné ou non, vous avez accès gratuitement à la médiathèque virtuelle du Département (livres, presse, musique, cinéma, autoformation) sur :

mediatheque-departementale.isere.fr/

Sites culturels

Le Musée Mainssieux, la Grange Dinière et le Grand Angle sont fermés.

Office de Tourisme

Les bureaux de l'Office de Tourisme de Voiron et Charavines sont fermés.

→ Infos + www.paysvoironnais.info

EMPLOI ENTREPRISES

Maison de l'Emploi

04 76 93 17 18

De 8h30 à 12h30

maison.emploi@paysvoironnais.com

La Maison de l'Emploi reste accessible à tous les publics: jeunes, demandeurs d'emploi, salariés et entreprises. **Les accompagnements continuent à distance.**

Entreprises - 04 76 27 94 30

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mercredi et vendredi de 14h à 17h
economie@paysvoironnais.com

Une cellule d'information et de soutien aux entreprises est mise en place, joignable **en priorité par mail**, et en dernier ressort par téléphone.

→ Infos + www.paysvoironnais.com
Rubrique économie et emploi
 [Linkedin Pays Voironnais](#)

Les professionnels du tourisme peuvent s'informer sur les aides et mesures d'accompagnement mises en place

→ sur www.paysvoironnais.com



EMPLOI ENTREPRISES

Maison de l'Emploi

04 76 93 17 18

De 8h30 à 12h30

maison.emploi@paysvoironnais.com

La Maison de l'Emploi reste accessible à tous les publics: jeunes, demandeurs d'emploi, salariés et entreprises. **Les accompagnements continuent à distance.**

Entreprises - 04 76 27 94 30

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et le mercredi et vendredi de 14h à 17h
economie@paysvoironnais.com

Une cellule d'information et de soutien aux entreprises est mise en place, joignable **en priorité par mail**, et en dernier ressort par téléphone.

→ Infos + www.paysvoironnais.com
Rubrique économie et emploi
 [Linkedin Pays Voironnais](#)

Les professionnels du tourisme peuvent s'informer sur les aides et mesures d'accompagnement mises en place

→ sur www.paysvoironnais.com



FINANCES

Le service finances travaille à distance afin de continuer à payer les factures des fournisseurs dans les meilleurs délais possibles.

Le dépôt des factures dématérialisées est également toujours en cours.



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

sport@paysvoironnais.com

Astreinte technique: 06 70 79 10 20

Tous les équipements sont fermés.

URBANISME

Les dépôts de documents (*permis de construire, déclaration préalable...*) doivent être différés. Seules les demandes déjà en cours sont actuellement traitées.



PERSONNES ÂGÉES

Aides et Soins à Domicile aux personnes âgées et handicapées

04 76 32 74 30

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

adpah@paysvoironnais.com

Le service est assuré avec priorité sur les besoins les plus essentiels.

→ Possibilité d'examiner de nouvelles interventions hors activités purement ménagères.

Résidence Plein Soleil

04 76 32 33 35

De 9h à 12h et de 14h à 17h

residence.pleinsoleil@paysvoironnais.com

La Résidence Plein Soleil est fermée au public.

Seuls les professionnels soignants et les auxiliaires de vie sont autorisés à rentrer en respectant les gestes barrières.

Le restaurant est fermé mais le service de restauration en chambre est assuré pour les résidents.

L'établissement fonctionne en effectif réduit.

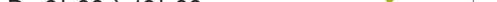
Portage des repas

Fonctionnement quasi normal. Nous ne prenons plus de nouvelles demandes.

HABITAT

nathalie.barroso@paysvoironnais.com

Le service continue à vous répondre sur les questions de financement d'aide à la réhabilitation.



SANTÉ - JEUNES

Parol'Écoute Jeunes

Les jeunes déjà suivis par le dispositif peuvent contacter leur psychologue par mail pour prendre rendez-vous.

Sur rendez-vous par mail :

mauve.ladrech@paysvoironnais.com

guenaelle.jacquemin@paysvoironnais.com

celine.drutel@paysvoironnais.com

Programme de Réussite Éducative (PRE)

04 76 65 36 37

pre@paysvoironnais.com

→ Pour les enfants et jeunes suivis en parcours de réussite éducative: les référentes de parcours iront vers les familles (sans mesure éducative) pour identifier des besoins et venir en soutien sur la parentalité et l'accompagnement à la scolarité.

→ Plus largement auprès des habitants, le programme de réussite éducative est joignable pour être ressource et relais pour les familles sur la parentalité et l'accompagnement à la scolarité.

Centre de Planification et d'Éducation Familiale

Le Centre assure des permanences médicales (IVG, contraception d'urgence) sans rendez-vous.

Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h au 6 avenue des Frères Tardy à Voiron.

Une permanence est assurée par les 4 Conseillères conjugales et familiales pour les problématiques de conseil conjugal et de violences intra-familiales à destination de tous publics.

Il faut envoyer un mail avec vos coordonnées téléphoniques à: cpef@paysvoironnais.com

Une conseillère conjugale et familiale vous appellera par téléphone.

Cellule d'écoute

Dans le contexte de crise sanitaire et pour la durée du confinement, une cellule d'écoute psychologique pour tous les adolescents et leurs parents est proposée avec l'aide de psychologues bénévoles.

parolecoutujeunes@paysvoironnais.com